



Bruxelles, le 8 septembre 2023

CM 4192/23
OJ CONS
COMPET
IND
MI
RECH
ESPACE

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace))
Bâtiment Europa, Bruxelles
25 septembre 2023 (9:30)

Format: 2+2 (+2 en salle d'écoute)

Adoption de l'ordre du jour

(évent.) Approbation des points "A"

- a) Liste des activités non législatives
- b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Réexamen de la législation de l'UE sur la protection des dessins ou modèles



- a) Directive sur la protection juridique des dessins ou modèles (refonte) 15400/22 + ADD 1
- b) Règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 6/2002 du Conseil sur les dessins ou modèles communautaires et abrogeant le règlement (CE) n° 2246/2002 de la Commission 15390/22 + ADD 1

Orientation générale

Règlement relatif à la réception par type des véhicules à moteur et de leurs moteurs, ainsi que des systèmes, des composants et des entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, en ce qui concerne leurs émissions et la durabilité de leurs batteries (Euro 7)

1**C** 14598/22 + ADD 1

Orientation générale

Activités non législatives

Suite donnée aux conclusions des Conseils européens de mars et de juin sur la compétitivité et la productivité à long terme du marché unique, à la lumière des communications de la Commission intitulées "Le marché unique a 30 ans" et "La compétitivité à long terme de l'UE": le rôle des contrôles de compétitivité dans la formulation des propositions législatives

Débat d'orientation

Divers

- a) Rapport du Forum ibéro-américain des agences gouvernementales de protection des consommateurs (Madrid, 13 et 14 septembre 2023)
Informations communiquées par la présidence **2**
- b) Propositions législatives en cours d'examen (Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

La législation pharmaceutique de l'UE du point de vue de l'industrie et de la compétitivité
Informations communiquées par les délégations autrichienne et allemande **1****C**

-
- 1** Première lecture
 - 2** Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
 - C** Sur la base d'une proposition de la Commission

NB: Veuillez transmettre dès que possible une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: access.general@consilium.europa.eu